



Le professeur Yvon Berland a été élu, le 13 juillet dernier, **président de l'EHESP** par le conseil d'administration de l'Ecole.

Le professeur Berland, ancien doyen de la faculté de médecine de Marseille, est actuellement président de l'université de la Méditerranée à Aix-Marseille, depuis 2004. Après avoir présidé la commission santé de la conférence des présidents d'université (CPU), il est aujourd'hui vice-président de la CPU. Il préside également, depuis 2003, l'Observatoire national des professions de santé (ONDPS). Il a également présidé le PRES Aix-Marseille Université, pendant 1 an (de septembre 2008 à septembre 2009).

Interne des hôpitaux de Marseille, le professeur Berland (60 ans) a été nommé professeur des universités, praticien hospitalier, en 1988

et pris la direction du service de néphrologie hémodialyse à l'hôpital Sainte-Marguerite. Il a ensuite pris, en 2000, la direction du service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale à l'hôpital de la Conception. Il est également médecin coordonnateur du centre d'investigation clinique de Marseille depuis 1995.

Il succède à la présidence de l'EHESP, au professeur Jean-François Mattéi, dont il est un proche collègue à la faculté de médecine d'Aix Marseille.

Découvrez ci-dessous la profession de foi d'Yvon Berland du 13 juillet 2011 pour sa candidature à la présidence de l'EHESP :

« Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais vous proposer ma candidature à la présidence du Conseil d'Administration de l'EHESP et vous donner quelques mots d'explication à ce propos, avant de répondre aux éventuelles questions que vous voudriez me poser.

Tout d'abord, dans l'esprit qui préside à la gouvernance des Grands établissements, selon le code de l'éducation, c'est sur l'invitation des trois ministres de tutelle de l'EHESP, que j'ai accepté d'y être nommé administrateur, au titre des personnalités qualifiées et je postule à la présidence de ce CA pour 5 raisons. Les 2 premières raisons tiennent à mon parcours, les 3 autres à l'Ecole. Je m'y attarderai un peu plus.

- La 1^{ère} raison tient à mon intérêt pour la réflexion conduisant à l'amélioration de l'organisation de l'offre de soins dans notre pays. Vous le savez peut-être depuis 2002, j'ai commis plusieurs rapports et je préside depuis 2003 l'ONDPS qui a eu pour ambition non pas seulement de compter les professionnels de santé et leur répartition mais avant tout de réfléchir à leur formation, à leur installation, à leur exercice. Je me suis aussi investi pour proposer plus de coopération entre les professionnels de santé et la création de nouveaux métiers en santé.
- La 2^{ème} raison tient à ma connaissance du milieu académique. J'ai été doyen de la faculté de médecine de Marseille, je suis président de l'université de la Méditerranée à Aix-Marseille depuis 2004. J'ai également été président de la commission santé de la CPU et je suis à présent vice-président de la CPU. Ce parcours me permet d'avoir une connaissance approfondie du monde

universitaire, des formations universitaires, de la recherche et du lien indispensable entre recherche et formation.

- La 3^{ème} raison tient au projet que notre pays a fondé en créant l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. **Le projet d'une grande école de santé publique** est un enjeu majeur pour notre pays. La France est connue dans le monde pour son système de santé et de protection sociale à la fois efficace et remarquable, souvent envié, parfois copié. Du fait de mon parcours, je connais bien ce volet de la situation, notamment la qualité des formations qui entourent nos médecins, nos sages-femmes, nos infirmières et nos personnels médicaux et paramédicaux en général. Je sais aussi qu'il a été mis en place à l'EHESP des formations originales de haute qualité : des managers, les directeurs de nos hôpitaux publics, mais aussi de nos établissements sociaux et médico-sociaux, des ingénieurs, des inspecteurs, des contrôleurs de notre système de santé publique. Tout ce qui fait que cela fonctionne.

On n'a certes pas attendu la création de l'EHESP pour mettre en place ces formations dont je parle. L'Ecole Nationale de la Santé Publique remonte à l'après-guerre, et s'est installée sur ce splendide campus de Rennes dès 1962. La particularité française était qu'elle n'était pas dans le giron universitaire, la loi d'août 2004 la replace, là où un enseignement supérieur de haute qualité se devait d'être et c'est une très bonne chose.

Le défi qui attendait l'école, ses tutelles, ses administrateurs, sa direction et l'ensemble de ses personnels et de ses élèves, était bien de savoir marier les exigences d'une formation professionnelle de haut potentiel en santé publique et le devoir d'un enseignement supérieur et de recherche d'excellence.

En France, on n'a pas très bien su marier ces deux composantes. Or ce serait injuste de dire qu'on ne sait pas le faire du tout. A Marseille, à l'heure où je réunis nos trois universités séparées depuis tant d'années, j'en sais quelque chose : je sais notamment que l'enseignement des facultés de médecine ou de droit satisfont depuis longtemps la double exigence d'une formation professionnelle et pratique et celle d'un adossement de ces formations à une recherche de haut rang, compétitive et internationale.

Mais, ne nous cachons pas la réalité : la séparation entre les Grandes Ecoles qui attirent bien souvent les meilleurs étudiants du pays, et les Universités qui ont été longtemps privées de ressources, tout cela ne se gomme pas du jour au lendemain. Tout cela prend du temps. Je le vois tous les jours à la Conférence des Présidents d'Université, dont j'assure la Vice-Présidence, et à laquelle participe votre Directeur, membre de plein droit, comme tous les directeurs des Grands établissements de notre pays.

Le projet très innovant de transformer l'ex-ENSP, école d'application réputée dans tout le pays, en une EHESP qui doit devenir une école phare pour la santé publique en Europe et dans le monde, ce projet

entrepris depuis quelques années, avant même son ouverture en janvier 2008 et qui s'inscrit dans de profondes évolutions institutionnelles : la loi HPST, la loi LRU... il est passionnant ! Et vous l'avez compris, ce type d'enjeux motive mon action et ma vie professionnelle. Ce qui me motive c'est de participer aux processus de mutations utiles et nécessaires à notre pays.

- La 4^{ème} raison tient à la période clé pour son avenir que traverse l'école aujourd'hui. Ces derniers temps, je me suis entretenu avec Jean-François Mattei, Emmanuelle Wargon aussi, et avec le directeur, Antoine Flahault. J'ai lu aussi. Le rapport d'auto-évaluation rédigé par l'école elle-même à destination de l'AERES, puis celui de l'IGAENR, et enfin celui, dernier sorti, de l'IGAS dont nous parlerons tout à l'heure car ils sont dans nos dossiers et à l'ordre du jour. Je sais que l'école s'est engagée dans une démarche de concertation et de diagnostic, accompagnée par les tutelles, sur le bilan de ses premières années. Nous en écouterons avec attention les premiers résultats lors de nos prochaines séances. Nous débattrons ensemble des choix à retenir, des priorités à soutenir. Il est clair que l'on ne conduit pas le changement sans un accompagnement approprié. Je me réjouis que nombre d'entre vous étaient déjà administrateurs, élus ou désignés, de la précédente mandature. Vous serez le trait d'union, la mémoire et aussi la continuité de ce Conseil ; parfois peut-être aussi les gardiens vigilants vis-à-vis des inflexions que vous jugerez défavorablement, car je souhaite que notre instance soit un lieu de débats et d'échanges, parfois d'arbitrages, mais j'espère le plus souvent, de consensus.

L'école a mis sur pied un grand nombre de masters propres ou cohabitantes, des mastères spécialisés accrédités par la conférence des grandes écoles, des parcours doctoraux en réseau avec les universités du pays les plus impliquées en santé publique, dont la mienne ! Déjà trois unités mixtes de recherche avec des partenaires, une adhésion au PRES Sorbonne Paris Cité, avec cette volonté de ne pas rater le train des changements de l'université française d'aujourd'hui. Tout cela est dans le bilan d'activités qui nous sera présenté après le déjeuner.

Je crois sincèrement qu'aujourd'hui les membres, nouveaux venus comme moi du conseil d'administration, peuvent dire à la précédente équipe et aux personnels de l'école, à quel point ils sont reconnaissants des évolutions réalisées en très peu de temps. Je crois donc que nous devons rester très attentifs pour que ces évolutions s'ancrent comme des progrès. Si vous m'accordez vos suffrages, j'y veillerai personnellement. Je m'entretiendrai régulièrement avec votre directeur que j'aurai souvent l'occasion de rencontrer, et il saura qu'il pourra compter sur ma disponibilité dès qu'il aura besoin de moi. J'ai bien sûr de lourdes occupations comme vous le savez par ailleurs, mais mon expérience et mes fonctions pourraient m'aider à vous aider. J'aurais à cœur par exemple de rencontrer, à sa demande, tel ou tel d'entre vous qui le souhaiterait, en premier lieu les représentants du personnel, élus au conseil d'administration. J'ai acquis au moins une certitude dans les différents volets de mon parcours professionnel : on ne conduit pas un établissement, une institution, une équipe, sans leur adhésion

profonde au projet vers lequel on tend. On n'obtient pas cette adhésion sans discussions en profondeur sur le sens que l'on donne à son action. Et tout cela n'a aucun sens, tant que l'on ne porte pas une attention particulière et volontariste sur le bien-être au travail des uns et des autres, de chacun de nous, quelle que soit sa position, son rang ou son statut, étudiant, élève, personnel enseignant ou non enseignant. Chacun doit sentir le profond respect qui lui est dû. A cela aussi je veillerai personnellement, avec votre aide et votre soutien.

- La 5^{ème} raison relève d'une affection profonde et d'une fidélité envers mon ami, Jean-François Mattei, à qui je crois que nous pouvons dire unanimement que nous devons beaucoup, à commencer par l'EHESP qu'il a créée par la loi d'août 2004.

Je le connais depuis fort longtemps, car nous nous sommes côtoyés depuis mes débuts à la Faculté de Médecine de Marseille. Jean-François m'a mis le pied à l'étrier pour aborder les problèmes de santé publique en me confiant en 2002 un premier rapport et en me nommant en 2003 Président de l'ONDPS. Il a eu toujours au premier rang de ses préoccupations de hisser à son plus haut niveau d'exigence une santé équitable pour tous les Français. C'est pour cela qu'il a bâti et fait voter la loi de santé publique en août 2004 qui a porté, notamment, à la création de l'EHESP. Je sais qu'il a conduit le projet de cette école avec une attention particulière. Ce ne sera pas trahir un secret de vous dire qu'il m'a encouragé à candidater à la présidence de ce conseil. Je considère que c'est une preuve encore une fois de grande confiance compte-tenu de l'attachement qu'il porte à cette école.

Voilà, j'ai peut-être été trop long, peut-être trop court, je ne connais pas encore les us et coutumes de l'EHESP et de son conseil d'administration, mais je voulais un peu vous éclairer sur qui je suis et sur mes intentions. Je suis prêt en tout cas à répondre à toutes vos questions. »